

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 303/6°/L rendue exécutoire la délibération n° 303/6°/L du 8 juillet 1966.

n° 303/6°/L

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
16 juillet 1966

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro  
1 août 1966

### TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 1190 du 16 juillet 1966, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à M. Mohamed Omar Mohamed la concession provisoire ou définitive d'un terrain d'une superficie de 1.790 m2 sise à Ambouli au prix de 100 francs le m2.